

CHARTRE D'ENGAGEMENT DES AMBASSADEURS DU 2^E ARRONDISSEMENT DE LYON

Rejoignez le réseau des Ambassadeurs et devenez acteur de la promotion du 2^e arrondissement !

En remplissant le formulaire d'inscription et en signant cette chartre, vous rejoignez le réseau des ambassadeurs du 2^e arrondissement de Lyon.

Chacun peut rejoindre ce réseau gratuit et ouvert à tous : passionné de l'arrondissement, depuis toujours, d'adoption ou de coeur, entrepreneur ou commerçant, membre d'une association, artiste, créateur, étudiant, sportif, visiteur... Un ambassadeur du 2 est obligatoirement une personne physique qui peut être le cas échéant, le représentant d'une personne morale.

Le réseau rassemble des citoyens autour d'une même passion pour leur territoire et permet au travers d'initiatives individuelles et collectives, une meilleure identification de l'arrondissement et le renforcement de son attractivité.

L'ambassadeur pourra :

1. Participer à des rencontres et des formations organisées par la Mairie du 2 (autour d'une thématique, d'un évènement, d'un sujet d'actualité, d'une personnalité...).
2. Tisser des liens avec les autres membres et agrandir son propre réseau.
3. Etre informé de l'actualité des Ambassadeurs et du territoire.
4. Utiliser les outils mis à disposition par le réseau (logos, signature mails, stickers pour vitrines...) pour ses actions.
5. Etre invité à des événements qui contribuent au rayonnement du territoire

L'ambassadeur peut devenir un ambassadeur*** en donnant un peu de son temps pour des missions bénévoles.

En fonction de ses disponibilités, il pourra :

- Aider à la préparation des courriers et distribution des publications de la mairie du 2^e
- Accompagner la mise en place des manifestations organisées par les services : aide logistique, accueil, renseignements, service de boissons et de nourritures...

Une attestation de responsabilité civile sera alors demandée lors des participation aux événements.

En contrepartie, l'ambassadeur s'engage :

1. à promouvoir le 2^e arrondissement et ce qu'il représente de manière positive et respectueuse en utilisant, entre autre, le kit de communication mis à sa disposition
2. à respecter la charte graphique du réseau et les indications d'utilisation du logo et de ses déclinaisons.
3. à diffuser des informations correctes et appropriées, respectant le cadre juridique applicable à la liberté d'expression, lors d'action menées de manière individuelle et/ou collective et sur les réseaux sociaux.
4. à autoriser l'utilisation et la diffusion des images le représentant pour la promotion des Ambassadeurs du 2, sous toutes formes, sur tous supports (y compris Internet) et selon tous procédés (hors commercial).
5. à ne pas diffuser des informations sur les autres membres du réseau à des fins commerciales ou autres, à leur insu.
6. à accepter de recevoir les invitations et informations nécessaires à la vie du réseau.

Cette charte n'a pas de limitation de durée.

Le non-respect de ces engagements conduira le réseau du 2 à ne plus reconnaître la personne concernée comme ambassadeur. Ce dernier ne sera plus autorisé à utiliser le kit de communication mis à disposition par le réseau.

Contact Réseau Ambassadeur du 2 : Laura ZAIDMAN - 04 78 92 73 28 - Laura.zaidman@mairie-lyon.fr